

Le 4 février :



Sauvons la fiscalité des particuliers !

Avec la mise en place du Nouveau Réseau de Proximité, jamais la fiscalité des particuliers n'aura été autant menacée dans ses fondements mêmes.

Que restera-t-il ?

- Des lieux FS (France Service) qui donneront une information low-cost aux contribuables (2042 papiers, numéro de téléphone des centres de contact, prise de rendez-vous...).
- Des plateformes téléphoniques qui seront débordées par les appels des contribuables, et incapables de faire face à l'afflux des appels.
- Deux ou trois SIP par département qui gèreront l'accueil secondaire (obligatoirement sur rendez-vous) et les quelques gracieux IR restant ainsi que les 2042 papiers des primo-déclarants ou des derniers récalcitrants. Dans ces derniers SIP, existeront probablement une ou deux cellules départementales dédiées qui auront en charge les contentieux complexes.
- Du côté de la gestion du foncier, il substituera au mieux 1 SDIF...

Pour Solidaires Finances Publiques, cette vision purement dogmatique est à l'antithèse des besoins et des attentes des contribuables ! On le voit quotidiennement dans nos services, nos concitoyens ont besoin des agents des Finances publiques, de notre aide, de notre technicité, et tout simplement de notre présence !

Aujourd'hui, dans le cadre de l'appel à la grève et à la mobilisation du 4 février, nous devons nous battre à la fois pour nous-mêmes, pour nos missions, pour nos lieux de travail et pour nos concitoyens !

**NON à une vision réductrice et dématérialisée du service public,
OUI à une vraie présence territoriale et proche des gens !**

Pour lutter contre la privatisation du service public, l'abandon des missions, le déni de la technicité des agentes et agents,

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 4 FÉVRIER.